



## POLITIQUE D'INSCRIPTION AUX ACTIVITÉS

Lorsque vous vous inscrivez à une activité avec places limitées, il est important de tenir son engagement et d'être présents.

Lorsqu'on ne se présente pas, cela engendre des coûts pour La Barak et peut priver d'autres jeunes qui auraient souhaité participer de s'inscrire.

C'est pourquoi tous les jeunes qui s'inscrivent à une activité et qui ne se présentent pas, sans nous avoir averti au moins 24h à l'avance, ne pourront pas participer aux 2 activités suivantes (les animateurs se réservent le droit de choisir les activités selon les inscriptions en cours). Cette politique s'applique au jugement de l'équipe d'animation de La Barak.

**UNE INSCRIPTION À UNE ACTIVITÉ + VOTRE  
ABSENCE SANS AVERTISSEMENT AU MOINS 24H  
À L'AVANCE = PAS LE DROIT DE PARTICIPER  
AUX 2 PROCHAINES ACTIVITÉS**

Nous mettons en place ces mesures afin de pouvoir continuer à vous offrir des activités et sorties gratuites ou à faible coût.

Merci de votre compréhension.